



Commune d'Avully

**Séance du Conseil municipal du jeudi 6 avril 2017
Procès-verbal n° 260**

Présent-e-s : M. Cyril Baudin (président)
M. Pascal Dethiollaz (vice-président)
Mme Stéphanie Papaioannou (secrétaire)

Mme Magali Besse Giorgi
M. Nicolas Binet
Mme Marozia Carmona Fischer
M. Daniel Fuchs
M. Sylvain Fuser
Mme Verena Jendoubi
M. Olivier Matthey-Jonais
Mme Zita Minasso-Rota
Mme Cécilia Schäfer
M. Philippe Tièche

Excusés : Mme Natacha Gonzalez
M. Philippe Gillabert

Exécutif : M. René Riem, maire
Mme Annick Maison, adjointe
Mme Maria Scheibler, adjointe

Verbaliste : M. Fabrice Losego

Ordre du jour

1. Approbation du PV n° 259 de la séance du Conseil municipal du 2 mars 2017
2. Décision de l'AG de l'ACG du 22 février 2017 soumise au droit d'opposition des conseils municipaux
3. Communications et échéancier du Bureau du Conseil municipal
4. Communications du maire et des adjointes
5. Distribution et présentation des comptes 2016
6. Rapport de commission
 - Inter-Champagne du 13 mars 2017
 - Espaces publics, routes et environnement du 14 mars 2017
7. Projet de délibération
 - Proposition du maire relative à l'adoption d'un règlement communal de gestion des déchets
8. Questions orales / écrites
9. Divers

Questions du public

Le Président ouvre la séance à 19h30 en priant de bien vouloir excuser les absences de Mme Gonzalez et de M. Gillabert et signale l'arrivée différée de Mme Jendoubi.

1. Approbation du PV n°259 de la séance du Conseil municipal du 2 mars 2017

Aucune remarque. Le PV est approuvé par 10 voix pour et 1 abstention.

2. Décision de l'AG de l'ACG du 22 février 2017 soumise au droit d'opposition des conseils municipaux

Pas d'opposition.

3. Communications et échéancier du Bureau du Conseil municipal

M. Baudin rappelle qu'il a envoyé par courrier électronique les invitations pour les 30 ans de l'Association du Collège de Saussure. Le Bureau informe par ailleurs avoir reçu une invitation pour un tournoi de hockey organisé par Genève Futur Hockey, destiné aux conseillers municipaux des 45 communes genevoises, lesquels pourront se mesurer dans le cadre de matches amicaux de deux fois dix minutes opposant la Rive droite à la Rive gauche. Tout l'équipement est fourni, et une soirée fondue clôturera le tournoi. Inscription jusqu'au 21 avril auprès du Bureau.

Concernant l'échéancier, **M. Baudin** fait remarquer la bonne trouvaille de M. Dethiollaz, à savoir le marquage en vert des « points terminés », lesquels vont disparaître de la liste. **M. Baudin** rappelle que l'échéancier a été envoyé aux conseillers avec la convocation et l'ordre du jour de la présente séance.

4. Communications du maire et des adjointes

Local des jeunes : **M. le Maire** dit qu'à l'occasion du démontage de la station d'épuration de Gennecy, il a eu des discussions avec les SIG et les Départements concernés afin d'envisager l'installation dans ces lieux du local des jeunes. Malheureusement, la réponse de M. Hodgers est négative. Il justifie son refus par les mesures de protection des rives du Rhône prévues dans le Plan directeur cantonal. **M. le Maire** dit l'importance qu'il y a d'envisager un nouveau local des jeunes, l'actuel donnant des signes de fatigue.

Ilot du presbytère : **M. le Maire** informe qu'une commission plénière aura lieu le 4 mai à 19 heures, au cours de laquelle le crédit de rénovation sera présenté.

Crèche intercommunale : **Mme Scheibler** informe que l'entreprise Firmenich ainsi que la commune de Dardagny ont décliné les propositions de collaboration. Cela dit, de nouveaux partenaires ne pourraient plus se greffer au projet, lequel a déjà bien avancé en collaboration avec les communes d'Avusy et de Chancy, notamment en ce qui concerne le nombre de places prévu pour la crèche.

Etat statique et conduites de l'immeuble 42-48 Moulin-Roget : **Mme Scheibler** rappelle qu'une commission avait été réunie afin de vérifier l'état des villas sur lesquelles il était prévu d'installer des panneaux photovoltaïques. Une étude sur cette question a été commandée.

PLQ communal : **Mme Scheibler** informe que le PLQ passera en commission d'urbanisme le 4 mai, donc avec un peu de retard. Cette séance de commission précédera la séance de concertation pour la population, qui devrait avoir lieu courant mai, selon le planning établi par l'Etat.

Piscine : **Mme Scheibler** signale que système de traitement de l'eau de la piscine doit être mis à niveau et un changement de cuve effectué. Afin de voter une délibération permettant la réalisation des travaux cet été encore, la commission en charge du dossier se réunira le 26 avril.

Opération éco-sociale : **Mme Scheibler** informe que les ambassadeurs de cette opération ont été rencontrés récemment à Lancy. Il a été demandé à l'un ou l'autre de ces ambassadeurs de venir témoigner de leur expérience à l'occasion d'une commission, sociale ou plénière afin de se présenter et de proposer un projet pour Gennechy.

Nouveau conteneur : **Mme Maison** informe qu'un nouveau container pour déchets incinérables a été installé à la déchetterie au niveau de la ferme Brand. Il est en fonction.

Recyclage PET : **Mme Maison** informe qu'il a été installé des réducteurs d'ouverture afin d'empêcher que certaines personnes jettent des bouteilles en plastiques (corps creux) dans les récipients en PET. En effet, la société de recyclage Swiss recycling s'est plainte de la trop forte quantité de déchets en plastique et prévient qu'elle facturera la commune si ce défaut perdure. **M. Tièche** demande si la population a été informée. **Mme Maison** répond qu'une information sera faite et qu'il est prévu que de nouveaux autocollants soient apposés sur les goulottes. Elle tient à préciser que la mairie a très vite réagi aux critiques émises par l'entreprise de recyclage et que le retour est positif de sa part. **M. Fuser** remarque que le problème n'est pas simple car certaines bouteilles de lessive sont du PET. **M. Baudin** dit que les mesures sont complexes et que les gens sont vite perdus. Il dit qu'en France le système de collecte est plus simple. **M. Matthey-Jonais** préconise l'utilisation de bouteilles rechargeables à la place des bouteilles jetables. **M. le Maire** estime qu'il y a aussi un problème avec les sacs verts, lesquels sont encore mal utilisés. Il pense qu'il convient de prévoir une nouvelle campagne d'information à ce sujet.

5. Distribution et présentation des comptes 2016

M. le Maire annonce qu'une séance de la commission des Finances est prévue le 24 avril à 19 heures.

6. Rapport des commissions Inter-Champagne du 13 mars 2017 et des Espaces publics, routes et environnement du 14 mars 2017

Commission Inter-Champagne du 13 mars 2017

Mme Carmona Fischer informe qu'un courrier a été envoyé à 6 communes de la Champagne afin de sonder l'intérêt de créer une commission Inter-Champagne, avec le but de réaliser des synergies entre les communes champagnardes. Seuls Avusy et Cartigny ont répondu à ce stade.

Avusy est d'accord sur le principe mais demande plus d'information. Il lui sera répondu que l'idée est d'envoyer à cette commission inter-communes deux représentants par commune, afin d'établir un catalogue des collaborations possibles et souhaitables.

Cartigny pose quant à elle trois questions auxquelles le Bureau apportera des réponses claires et précises dans un prochain courrier. **Mme Carmona Fischer** dit

qu'il s'agirait donc de créer une commission inter-Champagne avec Avusy et Cartigny. Mme Fischer prévoit de réunir une commission sous peu, laquelle définirait un ordre du jour afin d'arriver à cette première séance inter-communale avec au moins deux points à discuter. La commission souhaite que M. Gandolfo, secrétaire général, assiste à la prochaine séance de la commission, afin d'éclairer la dite commission sur les sujets qui pourraient être traités en priorité lors de cette première commission inter-Champagne. La commission avance déjà deux pistes : la crèche inter-communale et les pompiers. La lettre de Cartigny sera jointe à la convocation de cette première séance.

Le Procès-verbal de la séance de la commission Inter-Champagne du 13 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Commission Espaces publics, routes en environnement du 14 mars 2017

M. Baudin présente les sujets abordés lors de cette séance :

Enquête stationnement au village

M. Burri, du bureau BCPH, a présenté le résultat de l'enquête sur le stationnement au village. Il y a bien un manque de place mais cela devrait s'équilibrer avec le futur PLQ Courtil Parc. En attendant, la mairie propose de réaliser une vingtaine de places en stabilisant le bas-côté du chemin des Meurons, entre l'école et la place Duchemin. La commission est favorable à cette proposition et demande donc que la suite soit initiée en chiffrant les interventions à réaliser et en proposant un planning. **M. Binet** approuve la création des nouvelles places de parking au chemin des Meurons. Cela désengorgerait le village. **M. Fuser** demande s'il est prévu d'étudier la possibilité de créer ces places de parking provisoires sur le terrain vague situé après l'école, et d'en évaluer le coût. **M. Baudin** répond que cette option n'est pas envisagée. **Mme Maison** estime que l'autorisation pourrait être plus difficile à obtenir que pour l'option présentée par la commission. En outre, seule l'option initiale s'intègre dans le PLQ. **M. Gandolfo** rajoute que ce n'est pas uniquement une question de chiffrage mais également de faisabilité, notamment juridique. **Mme Carmona Fischer** appuie la demande d'étudier la possibilité de créer un parking sur ce terrain de sorte à donner « du mou » à la problématique du manque de places de parc dans le village. **Mme Papaioannou** propose qu'une nouvelle séance de la commission Espaces publics, routes et environnement soit organisée afin de clarifier ce point ainsi que d'autres qui sont en suspens. **M. Fuchs** estime que l'option proposée par M. Fuser ferait perdre beaucoup de temps, tandis que le projet soumis ce soir et présenté en commission est déjà prêt. **Mme Carmona Fischer** demande de mener à bien le projet au chemin des Meurons tout en demandant qu'une nouvelle séance de commission planche sur d'autres solutions, certes provisoires comme, par exemple, la location de terrains privés, afin de créer de nouvelles places de parking à l'écart du village. **M. Tièche** rappelle que l'option de parking sur le terrain vague près de l'école revient régulièrement en discussion depuis de nombreuses années, et qu'il serait bon d'en établir sa faisabilité une fois pour toute. **Mme Maison** relève que les 15 places qui seront créées le long du chemin des Meurons, plus les quelques places qui pourront être trouvées ça et là dans le village, devraient combler le manque évalué à 26 places pour les habitants du village. Mme Maison propose de voir ce que cela donne avec les places ainsi créées, avant de décider s'il en faut d'autres. **M. Baudin** propose pour résumer que le projet de création d'une vingtaine de places entre le chemin des Meurons et le village doit être mené à bien, et que s'il y a lieu d'initier une seconde étude pour un second projet, cette dernière ne doit cependant pas empiéter sur le projet initial. **M. Dethiollaz** soutient la création de places au chemin des Meurons tout en exigeant que la largeur de 4m minimum soit garantie de sorte à permettre le passage des véhicules agricoles, lesquels circulent toute l'année.

Règlement communal en matière de gestion des déchets : Les membres de la commission ont reçu le projet avant la séance, et le président remercie la mairie et tout particulièrement M. Gandolfo pour le travail effectué. Ce travail a été nécessaire car c'est une demande cantonale et cela permettra de mieux gérer l'évacuation des déchets d'entreprise et permettra aussi de verbaliser les personnes ne respectant pas le règlement.

A l'unanimité, la commission a proposé au Conseil municipal de valider le règlement communal en matière de gestion des déchets.

Terrain de football : La commission propose qu'une rencontre soit à nouveau organisée avec le président du club du FC Donzelle.

Arrêt de bus "Bachères" : Contrairement à l'avis de l'Etat qui semble peu favorable à l'éclairage de l'arrêt de bus, la commission propose quant à elle d'étudier la mise en place rapide d'un éclairage, même provisoire, le temps de recevoir les résultats de l'étude statistique de la fréquentation de l'arrêt. **M. Fuser** félicite la commission pour n'avoir pas suivi l'Etat dans son avis négatif.

Route de contournement : Un courrier a été envoyé à l'Etat conformément à la demande faite lors de la dernière commission. Egalement, une réponse a été envoyée à M. Burkhard.

Eclairage déchetterie "Brand" : M. Cosandey a informé la commission que la mise en place d'un éclairage au sommet du mât en bois situé en face de la déchetterie coûterait CHF 3'000.-. Une demande sera faite en ce sens auprès des SIG.

Marquages : des travaux de marquage seront programmés prochainement, sur le parking de l'école ainsi qu'aux alentours du local des pompiers. Selon M. Cosandey, il faudra compter environ CHF 1'950.- pour le parking et environ CHF 1'800.- pour les alentours du local des pompiers.

Surélévation des immeubles de Gennecy : une séance plénière sera organisée prochainement afin de rencontrer les promoteurs du projet.

Banc en face du tennis à Gennecy : selon M. Cosandey, ce banc en mauvais état n'appartient pas à la commune. L'information a donc été transmise aux régies de Gennecy.

Collecteurs à Epeisses : Les SIG ont informé la commune que les conduites d'eau à Epeisses doivent être refaites. La commission déplore que cette annonce arrive bien après les travaux sur le collecteur du chemin du Martinet. La Mairie ainsi que la commission demandent plus d'information avant d'autoriser ou non les travaux à Epeisses.

Le Procès-verbal de la séance de la commission Espaces publics, routes et environnement du 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

7. Projet de délibération – Proposition du maire relative à l'adoption d'un règlement communal de gestion des déchets

M. Fuser demande si la commune a réellement le pouvoir de sanctionner les personnes qui ne jettent pas leurs déchets conformément au futur règlement. **M. Baudin** répond que théoriquement c'est possible et même prévu par le futur règlement.

M. Gandolfo dit que pratiquement il est difficile de prendre un indélicat en flagrant délit. Par contre, les contrevenants peuvent laisser des traces ou des indices, noms ou adresses inscrits sur les déchets, qui pourront conduire à des verbalisations si le maire ou ses adjointes le jugent utile. Sans autre remarque de l'assemblée, **M. Baudin** passe à la lecture du projet de délibération :

Vu, notamment, l'obligation faite aux communes de supprimer la tolérance en matière de collecte des déchets incinérables des entreprises dès le 1er janvier 2017, vu que la commune d'Avully n'était dotée d'aucun règlement en matière de gestion des déchets, la privant de la possibilité de fixer un cadre précis quant aux attentes et objectifs à réaliser pour se conformer au droit supérieur en la matière ainsi que pour procéder aux contrôles et aux sanctions éventuelles en cas de non-respect des normes mises en place, vu le rapport de la commission des espaces publics, routes et environnement du 14 mars 2017, conformément à la loi sur la gestion des déchets, du 20 mai 1999, et son règlement d'application du 28 juillet 1999, conformément à l'art. 30, al. 2 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, sur proposition du maire,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- 1. D'adopter le nouveau règlement relatif à la gestion des déchets, version du 15 mars 2017, tel qu'il figure dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération.*
- 2. De fixer l'entrée en vigueur au lendemain de l'échéance du délai référendaire.*

Ce projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil municipal présents (12)

8. Questions orale / écrite

M. Fuser demande si une date a été fixée par la commission Espaces publics, routes et environnement concernant les travaux pour l'éclairage de l'arrêt de bus « Bachères ». **M. Baudin** répond que non mais que les demandes de devis vont être adressées.

9. Divers

Mme Minasso-Rota se dit ravie que les TPG ait entendu le message de la commune concernant la voie prioritaire située entre le giratoire de Laconnex et Bernex. **M. le Maire** dit qu'à partir du 10 avril la RC4 risque de connaître des bouchons.

Opération éco-sociale

Mme Scheibler demande aux conseillers s'ils aimeraient organiser soit une commission sociale soit ou une commission élargie concernant l'opération éco-sociale. **M. Tièche** propose d'inviter les « ambassadeurs » de cette opération au prochain Conseil municipal, si leur présentation n'est pas trop longue, ce qui éviterait de convoquer une commission rien que pour eux. **Mme Carmona Fischer** approuve la proposition d'élargir la discussion à d'autres membres, le sujet ayant déjà été discuté à la commission sociale en présence des SIG. **M. Dethiollaz** propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine commission plénière, laquelle abordera également la question du presbytère. **Mme Besse Giorgi** exprime sa gêne de recevoir une seconde fois la délégation de l'opération éco-sociale, dont la présentation lors de la dernière rencontre était très claire. Par contre, elle serait

intéressée par entendre les témoignages des « ambassadeurs » au sujet de leur action auprès de la population. **Mme Scheibler** informe qu'un représentant des SIG serait tout à fait disposé à refaire une présentation et à répondre aux questions. Elle estime que, dans ce cas, il serait utile de pouvoir s'adresser à un public plus large que celui de la seule commission sociale. **Mme Carmona Fischer** propose alors de faire une séance plénière en juin, car il ne s'agit pas seulement d'écouter une présentation. Il y a aussi une réflexion à faire et un budget à voter autour de ce projet. **Mme Besse Giorgi** rappelle que le budget a déjà été discuté en commission mais qu'il n'avait pu être chiffré, faute de savoir le nombre de foyers concernés par l'opération. **Mme Scheibler** répond que le budget a été pré-estimé, pour un périmètre défini qui serait celui de Gennecy, à environ CHF 80'000, soit 38% de la dépense totale, le reste étant pris en charge par les SIG. **Mme Carmona Fischer** réaffirme la nécessité de convoquer une commission, pourquoi pas sociale puisque la plénière ne semble pas avoir les faveurs de ce Conseil, afin de préciser un peu mieux le périmètre d'intervention ainsi que le budget. **M. Baudin** soumet donc les différentes propositions au vote.

Par 8 voix pour, 2 contre et 1 abstention, il est décidé de convoquer une nouvelle commission sociale autour de l'Opération éco-sociale à Gennecy.

Mme Scheibler rappelle que tout conseiller municipal peut participer aux séances de commission, même sans en être membres et qu'ils doivent juste s'abstenir de participer aux votes.

La séance est levée à 20h25.

Signatures :

Le Président

La Secrétaire